



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL CTOYEN DE BOURG

Date : 07/01/25

Lieu : Belvédère (60 boulevard Général de Gaulle)

Personnes présentes :

Habitants :

- Mmes : DUTILLEUL, SLURI, PELLEGRIN, DUHAMEL
- Mrs : BERTIN, JOURNES, GIRARD, MERCIER, HILLEBRAND, GOBY

Ville de Narbonne :

- Directrice Action cœur de ville : Madame Ludivine MARTIN
- Chargé de mission démocratie participative : Monsieur Alexis MAMIS

Excusées :

- Elu référent du Conseil de quartier SUD : Monsieur Julien CALMON
- Membres du Conseil citoyen : Mme BATIER, Mme MANDROU, Mme CARION

Ordre du jour :

1. Approbation CR de la dernière réunion / désignation du secrétaire de séance
2. Projet de déambulation « Propreté et Hygiène Publique »
3. Etat d'avancement des projets dans le cadre de l'APP 2024-2025
4. Etat d'avancement des points précédemment abordés (signalétique des toilettes publiques, signalétique des points forts patrimoniaux, appliques murales pour éclairages)
5. Partage de la galette

1. Approbation du CR de la dernière réunion / désignation du secrétaire de séance :

Le CR de la dernière réunion n'étant pas finalisé, il sera transmis par la suite aux membres du Conseil citoyen avant publication sur le site de la Ville. Les membres font la remarque qu'il est important que les CR rendent compte des points de la réunion abordés sur l'instant.

Les secrétaires de séance pour cette nouvelle réunion sont Monsieur MAMIS et Monsieur GIRARD.

2. Projet de déambulation « Propreté et Hygiène Publique » :

Conformément à la nouvelle méthode de travail des Conseils citoyens présentée lors de la dernière réunion (novembre 2024), les membres du Conseil citoyen souhaitent travailler sur un DDU (dossier diagnostic d'usage) sur le thème de la « Propreté et l'hygiène publique » sur leur périmètre.

Monsieur MAMIS, présente les débuts du DDU, notamment les parties sur les « poubelles » et les « toilettes publiques », rédigées à partir des remontées formulées préalablement par les membres du Conseil citoyen.

Concernant les poubelles, trois constats ont été tirés, à partir de l'ensemble des lieux ciblés par les membres du Conseils citoyens :

- La « mobilité sauvage » de certaines poubelles par manque de dispositif de sécurisation des sites
- L'obstruction à la mobilité piétonne de certains sites
- La pénalisation de l'attractivité du quartier du fait de l'accumulation d'encombrants sur certains sites

Concernant les toilettes publiques, le constat dressé par les membres du Conseil citoyen était le suivant : « *plus qu'une absence de toilettes publiques c'est leur manque de signalisation qui peut entraîner notamment le développement d'urinoirs sauvages* ». Pour compléter ce diagnostic une enquête de terrain sera réalisée pour faire remonter la signalisation existante.

Un autre axe de ce DDU a également été ciblé, lequel se trouve être « les déjections animales ». Sur ce point, les membres du Conseil citoyen évoquent l'efficacité des ballons mis en place dans les arbres à proximité des lieux publics tels que le centre hospitalier ou les écoles.

Ce DDU est un cours de réalisation.

Suite à cette présentation, les membres ont formulé l'intérêt qu'il y aurait à remonter un ensemble de sites concernés par ces trois axes afin de dresser une feuille de route pour les services sur les endroits particulièrement préoccupants pour les citoyens.

3. Etat d'avancement des projets dans le cadre de l'Appel à projets participatifs 2024-2025 :

Les trois projets qui seront présentés par les membres du Conseil citoyen de Bourg dans le cadre de l'Appel à projets participatifs sont les suivants :

- **Une fresque dans le centre-historique de Bourg :**
 - ⇒ Descriptif : un projet de réalisation d'une fresque sur l'un des murs vierges du centre-historique dans un objectif de valorisation patrimoniale
 - ⇒ Une première consultation a été réalisée auprès du syndic de l'une des propriétés ciblées, lequel a donné son accord.
 - ⇒ Les membres ont pris rendez-vous auprès de certains services techniques afin qu'ils puissent être aiguillés dans la constitution du dossier (Direction de la Communication – Direction de l'Urbanisme). A noter qu'un rendez-vous avec l'ABF a été planifié pour le 31 janvier.

- Aménagement et valorisation du patrimoine ultra-local : la place Vincent Hypsa
 - ⇒ Cheffe de projet : Madame SLURI
 - ⇒ Constat de départ Personne ou presque ne connaît cette place et encore moins la magnifique œuvre d'art propriété du musée D'Orsay, en son centre.
 - ⇒ Descriptif du projet : un projet d'aménagement comprenant la valorisation de la statue existante et une mise en accessibilité de la place, ainsi qu'une meilleure insertion dans ce qui devrait devenir une entrée ou une sortie du centre historique.
 - ⇒ La direction des Espaces Verts, à partir des premiers éléments élaborés par les membres, n'a formulé aucune objection de faisabilité technique. Madame MARTIN, précise qu'il est encore trop tôt pour concerter l'ABF sur ce projet. Cet aménagement s'il est validé par la commission examinatrice dans le cadre de l'Appel à projets participatifs puis voté par les habitants, sera piloté par la Ville, c'est elle qui se chargera d'en parler à l'ABF.

- Bouge ton corps dans Bourg : Aménagement de structures ludiques et sportives sur une placette/square
 - ⇒ Chef de projet : Monsieur BERTIN
 - ⇒ Constat de départ : les habitants de Bourg ne jouissent pas d'un espace pour faire du sport ou de la gymnastique qui soit accessible à pieds depuis chez eux.
 - ⇒ Descriptif du projet : le projet vise à la valorisation d'un espace peu utilisé par la pose de structures ludiques et/ou sportives.
 - ⇒ Le lieu ciblé (derrière la Halle de Sport Francis VALS) appartient bien à la commune.

Il est rappelé en réunion qu'il n'est pas attendu que les membres des Conseils citoyens élaborent un budget détaillé de leurs projets.

4. Etat d'avancement des points précédemment abordés (signalétique des toilettes publiques, signalétique des points forts patrimoniaux, appliques murales pour éclairages) :

Les membres reviennent sur l'état d'avancement de plusieurs points, qui à ce jour, n'ont pas de retour concret :

- **Signalétique des toilettes publiques :**
 - ⇒ Ce point a été intégré au DDU « Salubrité et Hygiène Publique »

- **Appliques lumineuses en centre-ville :**

Réponse de la Ville – Direction Voirie et Mobilité Douce :

La ville a lancé un Marché Public Global de Performance pour son éclairage public. Il a été attribué (septembre 2024) et doit sous deux ans renouveler son parc avec de la led et des équipements plus modernes permettant de baisser également l'intensité lumineuse.

Depuis 2016, un travail a été entrepris et 19% du parc a été rénové. Ce sont des économies d'énergie de l'ordre de 75 à 80 % que l'on atteint par ces travaux. L'objectif de ce marché est d'accélérer le renouvellement avec un doublement sous deux ans.

Le centre historique ne sera pas concerné par cette phase mais ponctuellement des renouvellements sont réalisés à l'occasion de réaménagement de l'espace public ou de rénovation de bâtiments : par exemple Place de Belfort, Rues de la Parerie, Hippolyte Faure, Quai Dillon.

M. Girard tient à ajouter qu'il a fourni aux services municipaux un relevé d'une douzaine de lanternes (appliques murales) seulement qui ne sont pas aux normes de ce qui installé partout ailleurs dans le centre-ville. Il suffirait simplement de suivre ce relevé (avec adresses précises) pour les remplacer sans attendre des travaux plus importants et plus loitains de certaines places et rues.

⇒ Ce point intégrera un quatrième axe du DDU « Salubrité et Hygiène Publique »

- **Signalétique des points forts patrimoniaux :**

⇒ Ce point pourra faire l'objet d'un DDU à part

M. Girard, au nom de tout le Conseil Citoyen à l'unanimité demande à ce que ce point donne naissance à un DDU « Marketing et Image du centre-ville » en collaboration avec le CC Cité, car les deux conseils ont déjà amassé beaucoup de documents, constats et suggestions qui demandent la plus grande attention de l'Office de tourisme et de la Mairie. Trop peu d'action sont visibles dans ce sens, il doit y avoir une prise de conscience de l'importance des actions à mener pour les riverains et les touristes, et des retombées à prévoir. L'augmentation spectaculaire du nombre de touristes, son étalement sur toute l'année et la durée des séjours en centre-ville rendent cette action, selon les citoyens, prioritaire.

[Réponse de la ville – Direction citoyenneté :](#)

[Une rencontre avec la Direction du Patrimoine pourra être envisagée lors d'une prochaine réunion.](#)

Fin de réunion 20h00 puis partage de la galette.

Calendrier des prochaines réunions :

- Vendredi 14 février – réunion « off » des membres du Conseil citoyen
- Jeudi 27 février – réunion des membres du Conseil citoyen
- Jeudi 13 mars – réunion Conseil de Quartier SUD
- Jeudi 15 mai : réunion Conseil citoyen BOURG